SECOND JOUR DE GRÈVE DE L'INTERSYNDICALE

La guerre des chiffres

L'Intersyndicale de la Fonction publique a qualifié de «grande réussite» l'action de protestation à laquelle elle a appelé pour les 24 et 25 octobre. Selon la même source, ce «succès est visible à travers la forte mobilisation des travailleurs et le suivi du mot d'ordre de la grève». Un taux de suivi de 75% a été accrédité pour la seconde journée du débrayage.

Abder Bettache - Alger (Le Soir) - Selon la même source, le taux de suivi de la grève diffère d'un secteur à un autre. Selon l'Intersyndicale, «les travailleurs de la santé publique, de l'éducation, de l'agriculture (vétérinaires) et de la formation professionnelle ont massivement suivi l'appel à la grève avec des taux respectivement de 74%, 75,30%, 85,5%, 52%», alors que dans l'enseignement supérieur, le taux de suivi est de 35%.

Par ailleurs, des sources citées par l'APS indiquent que la grève à laquelle a appelé l'Intersyndicale a été diversement suivie, mardi, à son deuxième jour, au niveau des établissements scolaires d'Alger. «Une virée au niveau des établissements des trois paliers de la wilaya d'Alger, à l'instar de ceux d'El-Harrach, Rouiba, Sidi M'hamed, Bir-Mourad-Raïs, a permis de constater que la grève a été diversement suivie», a-t-on indiqué de même source.

La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghabrit, avait déclaré que «le taux de suivi de la grève a atteint 19% parmi les enseignants», notant que ce taux est inférieur à celui enregistré au premier jour de la grève observée par les enseignants la semaine dernière, soit 21%. Elle avait également averti, dimanche dernier, les enseignants grévistes qu'ils subiront des prélèvements sur leurs salaires, estimant cette mesure «légale».

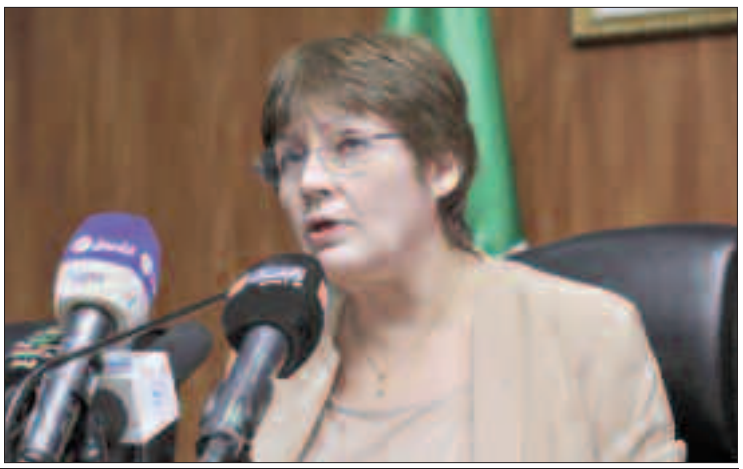

Photo : NewPress

Benghabrit annonce un taux de suivi de 19%.

Pour sa part, le ministère de la Formation professionnelle, dans un rectificatif adressé à notre rédaction, a indiqué que le taux en question pour la première journée de grève «est de loin beaucoup plus faible, soit de 1,5%, contrairement à ce qui était annoncé par les grévistes qui est de 52%»

Et en guise d'argument, la même source donne des exemples de taux de suivi au niveau de quelques wilayas comme Ouargla, Sidi-Bel-Abbès, Mostaganem, Oum-El-Bouaghi avec 0%, alors qu'au niveau des wilayas de Béjaïa et de Tindouf, le taux enregistré était, en ce premier jour, respectivement de 7% et 27,72%.

Pour rappel, les treize syndicats autonomes de différents secteurs relevant de la Fonction publique, dont l'éducation nationale, la santé et la réforme hospitalière, la formation et l'enseignement professionnels et les collectivités locales, avaient appelé à une grève cyclique les 17 et 18 et 24 et 25 octobre pour revendiquer «l'annulation du projet de loi relatif à la retraite, et leur association à l'élaboration du nouveau code du travail.

Par ailleurs, ces mêmes syndicats ont lancé un appel à une marche prévue pour le 31 octobre à Tizi-Ouzou.

A. B.

APRÈS LES ATTAQUES DU MINISTRE DU TRAVAIL

L'opposition répond à El Ghazi

Les accusations portées, avant-hier, par Mohamed El Ghazi contre les partis qui, selon lui, «attisent» et «politisent» la contestation des syndicats autonomes autour du projet de réforme du régime des retraites, ne sont pas tombées dans l'oreille d'un sourd.

Mohamed Kebci - Alger (Le Soir) - Bien au contraire, ces derniers ont saisi ces attaques pour répliquer au ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, non sans lui apporter la contradiction. C'est ainsi que le RCD relève, de prime abord, que par cette sortie, le ministre reconnaît la «représentativité» de ces syndicats autonomes, estimant logique que ces derniers «soient parties prenantes des prochaines tripartites».

Pour le chargé de la communication du parti, au sujet de la retraite anticipée elle-même, c'est plutôt le gouvernement, dont le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale fait partie, qui «peut être accusé d'irresponsabilité et d'amateurisme». Car, en dictant à la direction de l'UGTA, lors de la dernière tripartite, sa décision de mettre fin à la retraite anticipée en janvier 2017, il a créé un appel d'air pour les dizaines de milliers de fonctionnaires, enseignants et travailleurs de l'industrie dont les pratiques clientélistes érigées en règles de gestion ont ruiné leurs plans de carrière».

Et de plaider leur liberté de partir à la retraite anticipée quand ils le souhaitent sans leur imposer un échéancier, et ce, «même s'ils gardent un espoir que les choses changent». Et cet échéancier a été le facteur capital dans la décision de partir à la retraite avant janvier 2017 de nombreux enseignants, de cadres marginalisés dans les ministères et de travailleurs de la SNVI, du textile…, relèvera Athmane Mazouz, qui estimera que «le problème des retraites ne peut être abordé par la bande» et que «le droit de partir à la retraite après les 32 années légales n'est pas négociable». Au sujet de la retraite proportionnelle, le RCD, via son chargé de la communication, considérera que sa suppression «ne peut toucher uniquement que la masse des smicards, du fait, expliquera-t-il, que «la refonte doit être générale et graduelle», rappelant au ministre que «quand on gère les affaires publiques, avant de dénoncer les autres, il faut au moins faire preuve de cohérence. A moins que le but recherché ne soit autre».

Pour sa part, le parti que dirige Louisa Hanoune estimera que le gouvernement «ne cesse de faire dans la provocation». Pour le député et membre de la direction nationale du PT, Youcef Taâzibt, «il est irresponsable d'accuser ceux qui mènent le combat contre le projet de loi scélérate portant régime des retraites de mettre en faillite l'Etat».

Notre interlocuteur qualifiera la dernière sortie du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale de «mépris sans nom contre les syndicats et les centaines de milliers de syndiqués, y compris ceux de l'UGTA, qui ne peuvent attendre les positions des partis pour entrer en action car ils considèrent que le gouvernement s'attaque à leurs acquis et à leurs conditions de travail et de vie».

Pour Taâzibt, «c'est le gouvernement et seulement le gouvernement qui est responsable du chaos provoqué dans le secteur économique comme dans la Fonction publique avec le départ précipité à la retraite de centaines de milliers de travailleurs dont une majorité sont d'une grande qualification», prévenant ce même gouvernement de la «vanité» de toutes ses «tentatives de dénaturation de ce mouvement de contestation des syndicats autonomes».

Dans un communiqué rendu public la veille de cette seconde grève de l'Intersyndicale, le FFS a considéré que cette grève est «l'une des illustrations de la crise que traverse notre pays» et «le révélateur d'une absence manifeste de dialogue social véritable et de l'unilatéralisme de fait des politiques du pouvoir».

Pour le premier secrétaire national du doyen des partis de l'opposition, «la réponse aux questions économiques et sociales est avant tout d'ordre politique» puisque, selon lui, «la question politique est au cœur de la problématique économique et sociale et trouve sa solution dans la reconstruction d'un consensus national».

M. K.

FLN

Ould Abbès réplique à Belayat

Le nouveau SG du FLN, Djamel Ould Abbès, a défendu la légitimité du Comité central dont il est issu et a invité Abderrahmane Belayat, qui conteste cette légitimité, à descendre sur le terrain pour défendre son ambition qu'il a qualifiée de «démesurée».

Hier, au Conseil de la nation où il a assisté à la plénière consacrée à la loi instituant le Conseil des droits de l'homme, le nouveau secrétaire général (SG) du Front de libération nationale (FLN), Djamel Ould Abbès, a défendu la légitimité du Comité central dont il est issu, invitant Abderrahmane Belayat qui conteste cette légitimité à descendre sur le terrain pour défendre son ambition qu'il a qualifiée de «démesurée».

En effet, Djamel Ould Abbès en a surpris plus d'un par sa présence, à commencer par le président du Conseil de la nation Abdelkader Bensalah qui lui a adressé de vives félicitations pour son nouveau poste de SG du FLN, ouvrant la voie au ministre de la Justice Tayeb Louh pour faire de même. «Je salue notre ami Ould Abbès qui est venu assister avec nous malgré la lourdeur de la mission dont il vient d'hériter au sein de son parti et les contraintes qu'elle lui impose désormais.

Je le félicite vivement et je vous demande de faire de même. Et, j'espère qu'il continuera à venir assister à nos travaux dans l'avenir», a déclaré l'ancien SG par intérim du RND. Les applaudissements auxquels a eu droit Ould Abbès suite à la déclaration de Bensalah ont ainsi contraint Tayeb Louh qui venait de prendre la parole pour répondre aux commentaires des membres du Conseil de la nation au sujet de la loi instituant le Conseil des droits de l'homme, à souhaiter bonne chance à l'ancien ministre de la Solidarité nationale et de la Santé et de la Réforme hospitalière.

Des félicitations moins vives que celles de Bensalah mais qui ont le mérite d'être prononcées solennellement de la part d'un apparatchik à qui d'aucuns prêtaient des ambitions pour prendre la direction du FLN.

Bref, Ould Abbès, dont la présence a duré à peine une demi-heure, comme s'il n'était venu que pour être applaudi par ses collègues du Conseil de la nation, n'a pas manqué de fustiger Abderrahmane Belayat en sortant de la plénière.

Dans ce contexte, il convient de rappeler que Belayat conteste la légitimité des instances issues du 10e congrès du parti et donc l'illégitimité d'Ould Abbès à la tête du FLN.

Photo : DR

Belayat conteste la légimité des instances issues du 10e congrès.

Pas plus tard qu'avant-hier, Belayat a réitéré sa revendication quant à la convocation d'un congrès extraordinaire pour renouveler les instances du parti en prévision des législatives de 2017. «Nous souhaitons la tenue d'un congrès rassembleur avant les élections législatives sinon ce sera la débandade et l'anarchie. Ce même congrès constituera un pas indispensable pour le retour à la légitimité. Notre crainte est que Ould Abbès devienne l'otage de ceux qui ont été désignés par Ammar Saâdani», a-t-il déclaré à notre confrère *TSA*.

Ould Abbès, qui a indiqué qu'il n'est venu faire la guerre à personne mais rassembler tous les militants qui se reconnaissent au sein du FLN, a souligné que le ministère de l'Intérieur avait validé le 10e congrès : «J'avais présidé moi-même la commission des candidatures. Le renouvellement des instances s'était opéré dans la légalité et ceux qui les contestent ne constituent qu'une minorité animée par des ambitions démesurées».

Et d'inviter Belayat à descendre sur le terrain pour défendre ses ambitions : «La porte du parti est ouverte à tout le monde et celui qui a des ambitions n'a qu'à venir les défendre.»

L. H.